

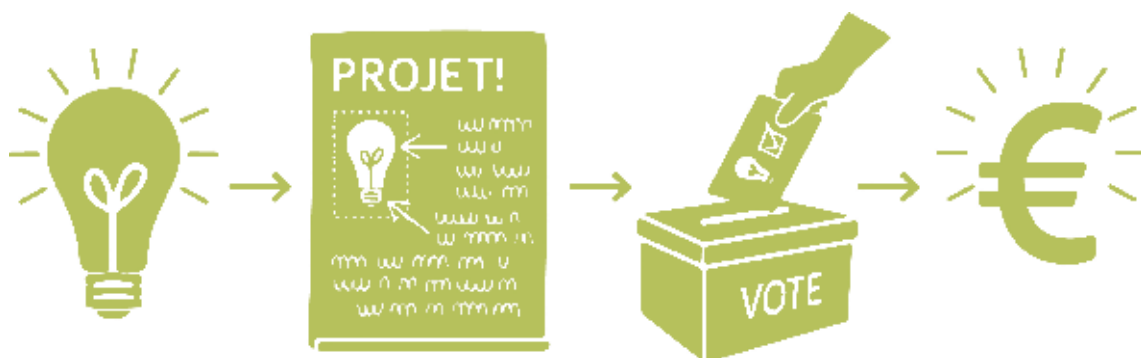
le

Pennois

N° 244 | MARS | 2019

BUDGET PARTICIPATIF DES PENNES-MIRABEAU

saison #1



Médecins de garde	Pharmacies de garde «RésoGardes» au 32 37 (24h/24)	Don du sang 15h - 19h30
<p>Les horaires de garde des samedis, dimanches et fériés sont centrés sur les heures où la demande de soins est la plus importante : le samedi 12h-20h et le dimanche 8h-20h. Pour la tranche horaire de 20h à 8h, contacter le 15.</p> <p>LES 2/3 MARS Dr Ysos 04 91 30 26 60</p> <p>LES 9/10 MARS Dr Le Baut 04 91 30 26 60</p> <p>LES 16/17 MARS Dr Marocco 04 91 30 26 60</p> <p>LES 23/24 MARS Dr Delhoume 04 42 02 73 96</p> <p>LES 30/31 MARS Dr Marocco 04 91 30 26 60</p> <p>LES 6/7 AVRIL Dr Lubin 04 42 10 48 98</p> <p>LES 13/14 AVRIL Dr Soliva 04 91 96 13 00</p> <p>LES 20/21 AVRIL Dr Garofalo 04 42 02 55 48</p>	<p>LE 3 MARS Ph^{ie} Parez 103, Trav. N.D. Bon Secours 13014 Marseille 04 91 02 64 93</p> <p>LE 10 MARS Ph^{ie} Mostefaoui 7, imp. A. Malavasi Rés. Consolat Bât. F2 13015 Marseille 04 91 03 74 07</p> <p>LE 17 MARS Ph^{ie} Nord Les Fabrettes 351, RN St-Antoine 13015 Marseille 04 91 51 03 52</p> <p>LE 24 MARS Ph^{ie} Natali et Guenencia 131-133, Ch. de St Joseph 13014 Marseille 04 91 60 73 12</p> <p>LE 31 MARS Ph^{ie} Michel 113 RN de St-Louis 13015 Marseille 04 91 60 92 92</p> <p>LE 7 AVRIL Ph^{ie} Plaisant 40, rue Condorcet</p>	<p>MAR. 12 MARS Hôtel de Ville, Les Cadeneaux</p> <p>MAR. 30 AVRIL Pace V. Isnard, La Gavotte Contact : 13170adsb@gmail.com</p> <p>Urgences</p> <p>POLICE MUNICIPALE 04 91 67 17 17</p> <p>POLICE NATIONALE 04 84 35 39 20</p> <p>COMMISSARIAT DE VITROLLES 04 42 10 88 20</p> <p>POMPIERS 04 42 15 53 85</p> <p>Ambulances</p> <p>BLEU MARINE AMBULANCES 04 42 90 99 99</p> <p>AMBULANCES HORIZON 04 91 09 97 29</p> <p>AMBULANCES VITROLLES 04 42 78 78 48</p>
	<p>Tous les dimanches 9h-13h Ph^{ie} de Plan de C^{orne} CC Barnéoud Les Pennes-M^{beau} 04 42 02 64 16</p> <p>Pharmacies de garde «RésoGardes» au 32 37 (24h/24)</p>	



Budget participatif On compte sur vous !

Ce numéro du *Pennois* vous présente le projet de budget participatif qui, pour la première fois, va être lancé dans notre commune. Et cette nouveauté est loin d'être anecdotique car Les Pennes-Mirabeau se placent ainsi parmi les villes pionnières dans ce domaine ; en effet, à l'heure actuelle, moins de 100 communes françaises ont fait ce choix fort, particulièrement en ces temps où les mouvements sociaux marquent la volonté des citoyens d'exercer plus directement le pouvoir. Le budget participatif donne la possibilité à chacun d'agir sur le destin collectif de la cité, votre cité. Effectivement, si les mandats politiques sont indispensables pour assurer la gouvernabilité d'un pays, d'une région, d'une ville, le temps long entre les élections creuse une certaine distance entre représentants et représentés. C'est pourquoi, il me semble logique de faire place à de nouvelles formes de participation. Le budget participatif en est une. Sa finalité n'est évidemment pas de nier la légitimité des représentants, mais bien de régénérer le lien avec les citoyens. Ce type de démarche redonne de la force à la parole politique : ce que les citoyens décident, le politique le réalise. Et si, personnellement, j'ai souhaité que notre commune ait son budget participatif, c'est que j'estime que ce dispositif pourrait donc devenir, au côté des

élections traditionnelles, un exercice démocratique complémentaire, signant un contrat nouveau entre élus et citoyens. Il faut écouter les nouvelles générations qui tendent à privilégier les engagements pragmatiques et les enjeux concrets, ainsi qu'un fonctionnement en réseau et une relation horizontale, au détriment des hiérarchies. Autant d'éléments qui appartiennent à l'ADN du budget participatif. Afin que celui des Pennes-Mirabeau soit le plus équitable possible et le plus bénéfique pour notre cadre de vie commun, nous avons fait le choix de vous proposer une répartition géographique des projets afin de concerner l'ensemble de la commune, en allouant 100000€ pour le sud des Pennes-Mirabeau et 100000€ pour le nord. Un montant total très correct car avec cette somme, on arrive à un ratio de 9,30€ par habitant, bien au-dessus de la moyenne des villes de même strate que la nôtre. Désormais, la balle est dans votre camp. Vous trouverez dans ce numéro les informations pratiques sur le budget participatif des Pennes-Mirabeau. Vous le verrez, nous avons fait le choix de la simplicité et de la clarté afin que vous soyez le plus nombreux possible à vous emparer de cette nouveauté grâce à laquelle notre commune a beaucoup à gagner. On compte sur vous !

Monique Slissa
Maire des Pennes-Mirabeau

BUDGET
L'essentiel est de participer !

13
15

DOSSIER

VIE LOCALE

7
PARC LUDIQUE VTT

JEUNESSE

10
SÉCURITÉ ROUTIÈRE

JEUNESSE

SERVICE CIVIQUE

PORTRAIT

16
17
L'ATELIER S

SPORT

18
LES COURSES

SORTIR

19
SALON DE PEINTURE ET DE SCULPTURE

SOMMAIRE

- Édito | page 3
- Ça s'est passé... | pages 4/5
- Vie locale | pages 6/7
- Dans ma ville | pages 8/9
- Jeunesse | pages 10/12
- Dossier | pages 13/15
- Portrait | pages 16/17
- Sport | page 18
- Sortir | pages 19/21
- Opinions | page 22
- Pratique | page 23

«Le Pennois»

Reproduction partielle ou totale, autorisée avec mention de l'origine.
Co-direction de la publication Monique Slissa.
Rédaction Philippe Gallo, Jean-Jacques Adjedj, Célia Netter, César Léoni, Flavie de Saporta.
Photos Fabien Mignot.
Maquette et mise en page Flavie de Saporta.
Suivi distribution Service communication.
Contact rédaction communication@vlpm.com
Impression Imprimerie Trulli, 120, ch. du Moulin de la Clue, 06140 Vence. 04 93 58 32 42.
Tirage à 9000 exemplaires distribués aux particuliers et aux entreprises de la commune.
Dépôt légal mai 2005.



Club de lecture · 11 février · Médiathèque



«Ma grand-mère s'appelle boeuf»
30 janvier · Espace Tino Rossi



Cérémonie des vœux
de Madame le maire
à la population
25 janvier · Espace Tino Rossi



Stage de théâtre
2 février · La Capelane

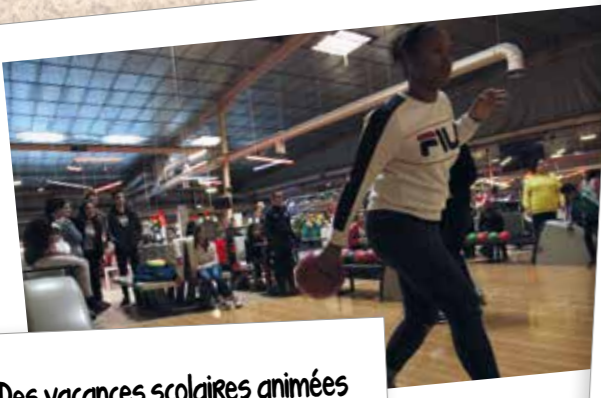
La culture pour tous,
aux Pennes-Mirabeau!



Tribute David Bowie · 2 février · Jas'Rod



Conférence «Mirabeau l'Intemporel»
Par Christian KERT et Andréa Ferréol
7 février · Hôtel de ville



Des vacances scolaires animées
avec l'Espace Jeunes
et dans les ALSH pennois
du 11 au 23 février



Photo : DJR



Inauguration du GG
8 février



Photo : BMPM/SM AEDO

Cérémonie d'hommage en l'honneur des 30 ans du décès du Capitaine de Corvette Paul Brutus
14 février · Jas de Rhôdes





L'atelier Moher

Envie de nouveaux rideaux? De rénover un vieux fauteuil? Monique et Hervé vous reçoivent dans leur atelier pennois pour étudier toutes vos demandes en matière de décoration, «de manière générale sur tout ce qui concerne l'ameublement intérieur, en lien avec le tissu», précise Monique.

Ancien élève de l'École Boule, Hervé propose son savoir-faire de tapissier et de sellier. «J'ai eu des clients qui voulaient se débarrasser d'anciens fauteuils défraîchis, ou à l'assise complètement défoncée. Je leur donne une seconde vie en les rénovant entièrement.» Hervé travaille beaucoup le cuir, customise des chaises de bureau vintage, des sièges de cabinets dentaires, etc. «J'aime redonner de la gaieté et de la valeur.» Et toujours en suivant les tendances, grâce à de nombreux stages et aux liens réguliers qu'il entretient avec d'autres artisans créateurs.

Pour étudier vos envies de décoration, Monique et Hervé se déplacent à domicile.

266, chemin de la Sinière - Les Romarins
Contact : 06 83 82 90 15 ou 06 80 88 82 11
Du lundi au samedi, de 9h à 20h
www.atelier-moher.fr



Conseil en patrimoine

Auto-entrepreneuse rattachée à la société Cartier Patrimoine, Jennifer Nojac étudie les demandes des particuliers concernant la retraite, la transmission, le capital, les projets, la fiscalité ou la prévoyance. Un service que cette conseillère en patrimoine propose dès un premier rendez-vous à domicile, où elle dresse un état des lieux patrimonial du demandeur qui lui exprime ses besoins ou projets en matière d'assurance, de placement, etc. Après étude du dossier par un cabinet composé de juristes et d'avocats spécialisés, une proposition peut alors être formulée au client.

«Je ne vends pas un produit, je propose un service personnalisé que je prolonge par un suivi dans le temps», précise Jennifer Nojac. «Je remplis également une fonction de courtier en assurances, ma société étant partenaire de 300 agences.» La conseillère est mobile dans les départements des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse.

Contact : 07 88 55 84 30
Du lundi au samedi de 8h à 20h
jennifer.nojac@cartier-patrimoine.fr



TÉLÉTHON 2018 Bravo les Pennois!

Faire le contraire des autres peut être une qualité... surtout quand il s'agit de solidarité! En effet, si avec 69,3 millions d'euros à l'issue de son week-end spécial des 7 et 8 décembre derniers, le Téléthon 2018 marquait le pas (baisse de 6 millions par rapport à 2017), eh bien aux Pennes-Mirabeau, on assistait à une hausse des dons. Alors, bien sûr, on est habitués à la générosité des Pennois, année après année, vis-à-vis de cette noble cause qu'est le Téléthon, mais là chapeau! Car dans un contexte social mouvementé, les habitants de notre commune ont été plus que présents: le montant total des dons s'élevant à 9791,69 euros, une somme nettement en hausse par rapport à 2017.

Cette réussite a été rendue possible par la mobilisation d'associations pennoises qui ont organisé des manifestations et des collectes qui ont magnifiquement porté leurs fruits. Toute cette énergie, toutes ces bonnes volontés, toute cette solidarité ont rendu Monique Slissa particulièrement reconnaissante: «Oui, je suis très fière! Fière d'être au service d'une commune aussi généreuse, solidaire et engagée que la nôtre, fière de ces associations qui sont le cœur battant de notre ville et fière tout simplement de voir que les Pennois sont, encore et toujours, une grande famille au service des grandes causes. Bravo et merci à tous!».

SENIORS

Ateliers sommeil et mémoire : la clé du bien vieillir

Lorsqu'on avance en âge, le sommeil se modifie et une tendance s'installe à s'endormir plus tard et à se réveiller plus tôt; les phases d'éveil nocturne sont également plus fréquentes. Toutes ces modifications venant diminuer globalement la durée totale du sommeil. En participant aux ateliers programmés par le CCAS des Pennes-Mirabeau en mars, vous pourrez découvrir comment fonctionne le sommeil, ses rythmes, comment il évolue suivant l'âge et bénéficier de conseils pour l'apprivoiser en douceur. Puisqu'il est garant de l'énergie vitale et fonctionne comme un rempart face aux agressions bactériennes et virales, s'assurer un sommeil réparateur est indispensable au bon fonctionnement de l'organisme. Deuxième corollaire du bien vieillir, la préservation de la mémoire sera le thème du second atelier proposé par le CCAS en avril et mai prochains. Suivant une méthode similaire, l'objectif de ces ateliers est de donner des clés pour pouvoir comprendre les mécanismes de fonctionnement de

la mémoire et, grâce à des exercices pratiques, de faire jouer les nombreux facteurs qui permettent de l'entretenir jour après jour. Alors, reste à vous inscrire auprès du CCAS, les ateliers sont entièrement gratuits. Seule contrainte, être âgé de plus de 65 ans.

Ateliers «Sommeil, mieux le comprendre pour mieux le gérer»
Les 12 et 19 mars de 9h30 à 11h30

Programme «Mémoire»
Réunion d'information :
le 2 avril de 9h30 à 11h30
Séance d'entretiens individuels :
le 9 avril de 9h à 12h
Atelier Mémoire Initial :
16, 23 et 30 avril puis les 7 et 14 mai
de 9h30 à 11h30

Centre socio-culturel des Bouroumettes
Ateliers gratuits
Inscription au CCAS : 04 91 67 17 35



LES BARNOUINS Bienvenue au Parc VTT!

Dans le cadre du grand projet de réhabilitation du parc Victor Mellan, un espace ludique familial dédié aux vététistes vient d'être créé.

Suite aux incendies de 2016, la Ville des Pennes-Mirabeau, en partenariat avec l'ONF (Office national des Forêts) a lancé une grande opération de réaménagement du parc Victor Mellan aux Barnouins. Ainsi, dernièrement, des actions se sont multipliées pour donner un nouveau souffle au poumon vert de la commune et ce sont les Pennois qui en seront les premiers bénéficiaires. En décembre 2018, 2000 arbustes ont été plantés par des écoliers Pennois et tout récemment un «Espace ludique VTT» a été créé.

Une démarche environnementale

Son emplacement n'a bien sûr pas été choisi au hasard. C'est l'ONF qui a déterminé que la partie basse du parc était l'endroit le plus adéquat à l'implantation de cette zone. «L'idée première était de faire en sorte que celle-ci s'intègre parfaitement à l'environnement, en guidant les vététistes sur

des espaces dépourvus de repousses végétales, permettant ainsi de garantir le respect des zones plantées ou protégées. Nous comptons d'ailleurs sur la bienveillance du public pour respecter ces lieux et faire du VTT sur les pistes dédiées», tient à souligner Robert Bastard, conseiller municipal délégué à la Réserve communale de sécurité et à la Protection de la forêt. Financée par Coca-Cola à hauteur de 30000€, cet espace composé de deux parcours (débutant et expert) s'adresse à un public familial. Outre les spécificités du terrain (pentes douces, bosses, virages), les pistes sont agrémentées de différents modules en bois de pin certifié PEFC (écolabel, garantissant que le bois utilisé est issu de forêts gérées durablement et de source contrôlée), permettant d'exercer sa motricité à vélo dans différentes situations. Bascule, ponts, arches, font de ce circuit un lieu idéal pour perfectionner sa pratique du VTT dans un espace sécurisé et écologique.

Quelques consignes

Des panneaux signalétiques ont été installés au départ du circuit. Ils permettent de s'orienter et d'appréhender au mieux les techniques nécessaires à la bonne utilisation des modules en bois. Un règlement rappelle également que cet espace public nécessite le respect de chacun et des lieux. En effet, certains éléments en bois sont mobiles (bascule) ou étroits et obligent le vététiste à attendre que la plateforme se libère pour s'engager à son tour. Si cette zone est entièrement dédiée au VTT, ce n'est pas le cas du reste de la forêt qui est en pleine résurgence, il est donc interdit de circuler à vélo en dehors des pistes. Il est également interdit d'utiliser le circuit avec un véhicule à moteur, quel qu'il soit. Enfin, le port du casque reste obligatoire.

VIE LOCALE



RENDEZ-VOUS EN DIRECT AVEC MADAME LE MAIRE!

Monique Slissa, maire des Pennes-Mirabeau vous donne un nouveau rendez-vous en direct sur le site de la mairie : www.pennes-mirabeau.org

vendredi 29 mars de 12h30 à 13h30



Commémoration

Le 19 mars célèbre la «Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc». C'est en effet le 19 mars 1962 que le cessez-le-feu prévu par les accords d'Evian signés entre la délégation française et les représentants du Front de Libération Nationale algérien est entré en vigueur et a ouvert la voie à l'indépendance algérienne. Aux Pennes-Mirabeau, la commémoration aura lieu devant le monument aux morts des Cadeneaux à 17h30, puis se poursuivra à 18h avec un rassemblement au square du 19 mars 1962.



Ventes immobilières

«Certains immeubles et terrains communaux sont coûteux pour notre collectivité en raison de l'impossibilité de les exploiter au bénéfice de notre ville. Ils sont donc mis à la vente, ce qui permet ensuite de nouveaux investissements participant à l'amélioration de notre cadre de vie», rappelait, il y a quelques semaines, Monique Slissa. Par souci de transparence – mais aussi afin de privilégier les Pennois pouvant être intéressés –, ces biens communaux mis en vente sont désormais disponibles sur le site internet de la Ville des Pennes-Mirabeau : www.pennes-mirabeau.org.

En attendant la «nouvelle Gavotte»...



La base de vie pour les entreprises a été installée en février et depuis début mars, les travaux de terrassement de ce grand chantier ont débuté.



ÉCOLE DES CADENEAUX

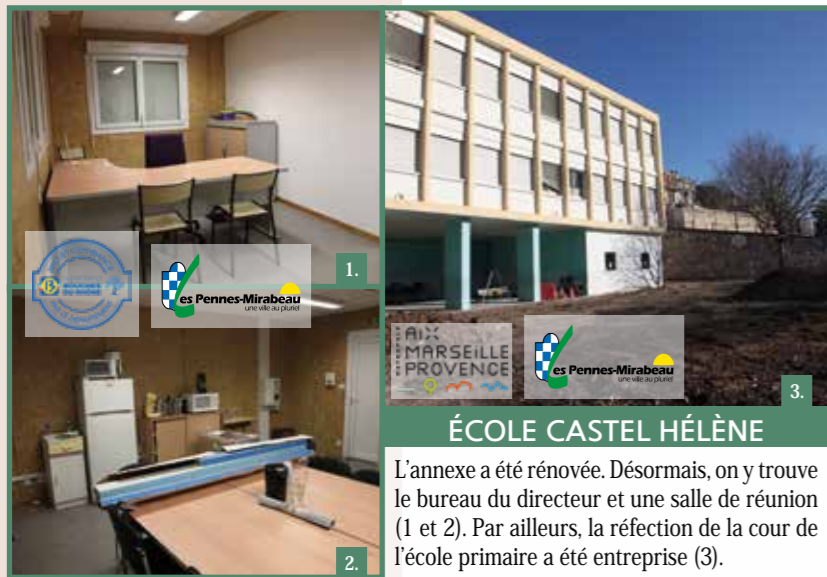
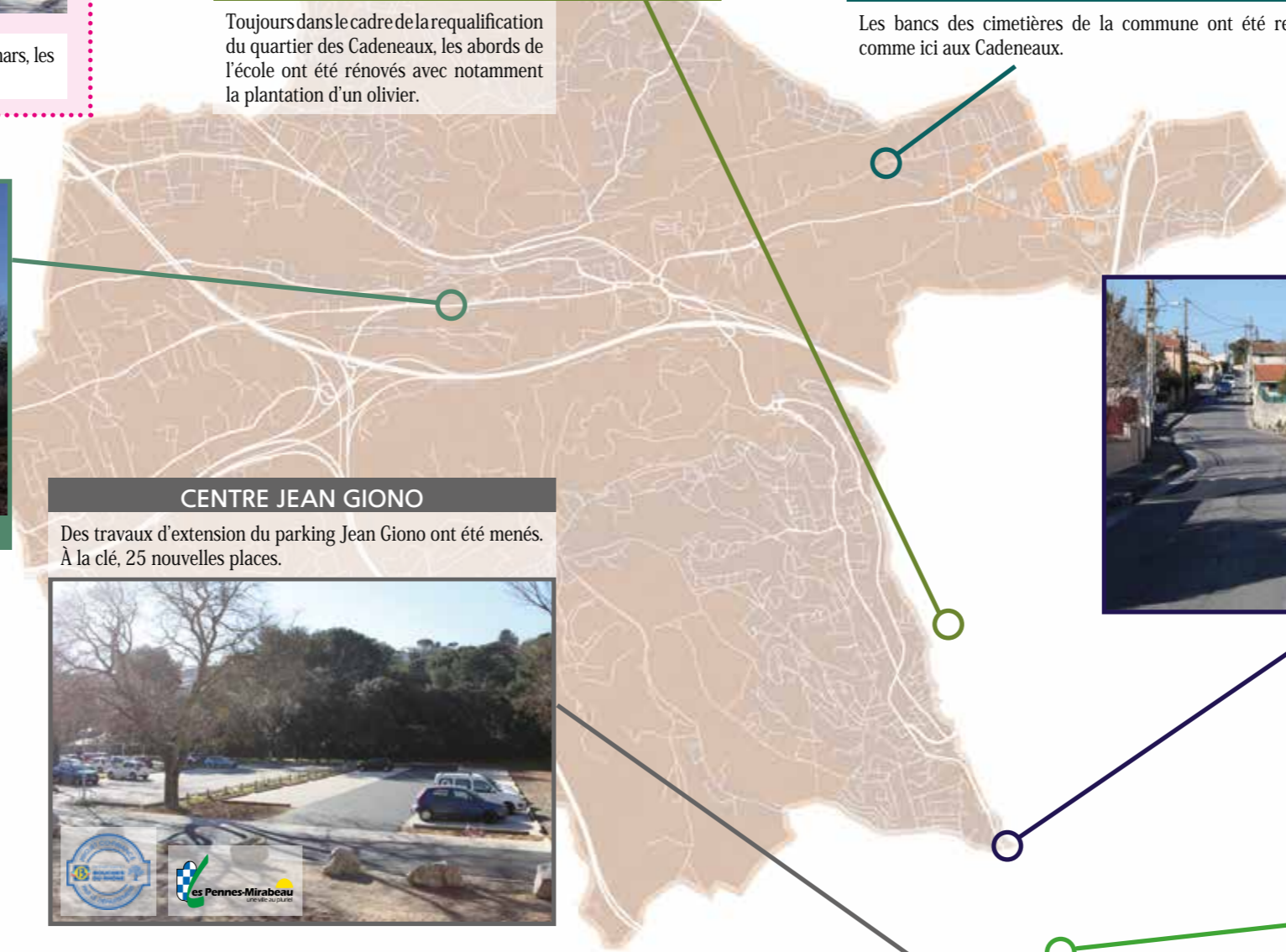
Toujours dans le cadre de la requalification du quartier des Cadeneaux, les abords de l'école ont été rénovés avec notamment la plantation d'un olivier.



CIMETIÈRES

Les bancs des cimetières de la commune ont été repeints, comme ici aux Cadeneaux.

CONTACT
Services Techniques
de la Ville des Pennes-Mirabeau :
04 91 67 17 71



ÉCOLE CASTEL HÉLÈNE

L'annexe a été rénovée. Désormais, on y trouve le bureau du directeur et une salle de réunion (1 et 2). Par ailleurs, la réfection de la cour de l'école primaire a été entreprise (3).

CENTRE JEAN GIONO
Des travaux d'extension du parking Jean Giono ont été menés. À la clé, 25 nouvelles places.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Afin de prévenir la trop grande vitesse en pleine ville, des ralentisseurs ont été créés Vieille route de la Gavotte (1) et rue de la Dentellière (2).



ÉCOLES

Rénovation du pavoisement dans toutes les écoles de la commune avec l'installation progressive de nouveaux panneaux.



LA GAVOTTE

Remise aux normes du tableau électrique alimentant l'école maternelle Saint-Georges, le restaurant scolaire et le QG.

AIRE DE JEUX
En même temps que la complète requalification du parking de La Gavotte, l'aire de jeux attenante a été rénovée.





PRÉVENTION ROUTIÈRE

Second tour de piste pour les conducteurs de deux-roues

Après une première édition en 2017, la piste d'éducation routière CRS/Attitude prévention s'installe à nouveau durant une semaine en mars sur le parking Tino Rossi. Un dispositif de sensibilisation destiné aux collégiens mais pas seulement.



Monique Slissa l'annonçait dans *Le Pennois* d'octobre dernier, «les actions en matière de prévention routière menées depuis des années aux Pennes-Mirabeau demeurent une préoccupation permanente».

Les derniers mois n'ont pas fait démentir cet engagement, avec des opérations de sensibilisation. D'abord au mois de décembre, en direction des élèves des classes de CM2 du secteur public et privé de la commune, par le biais d'une «action bus» développée selon plusieurs axes : comportements à tenir à bord d'un bus, conduite d'évacuation, appréhension de l'angle mort, etc.

En janvier 2019, toujours dans cet objectif d'éducation, les mêmes élèves ont pu tester une piste vélo de prévention routière, pour apprendre à se déplacer sans danger à bicyclette, et enfin ce mois-ci, ce sera le tour

des adolescents avec une déclinaison de cette formule sur deux-roues motorisés.

Un dispositif pour les collégiens

Du 19 au 22 mars, la mairie accueillera donc, pour la seconde fois, la piste d'éducation routière CRS/Attitude prévention, un dispositif unique en France, développé dans le cadre du Plan départemental d'action et de sécurité routière (PDASR), contrat qui coordonne les initiatives d'éducation, de prévention, de formation dans le domaine de la sécurité routière dans les Bouches-du-Rhône.

Sur une semaine, les élèves (de plus de 14 ans) des classes de 3^e des collèges Monod et Saint-Élisabeth se rassembleront sur le parking Tino Rossi pour une opération encadrée par 11 CRS. Au programme, plusieurs ateliers, dont certains animés par des partenaires comme la MACIF

et son simulateur de conduite sur scooter de 50cm³, et l'École de conduite française avec une sensibilisation aux dangers de la drogue et de l'alcool sur les conducteurs.

Des ateliers pratiques seront également proposés dont un banc d'essai à la conduite puis, si la tentative est concluante, un accès à la piste CRS/Attitude Prévention avec conduite sur moto en double commande (avec un moniteur CRS en passager) puis en solo. Kamel Ouaret, chef de projet prévention délinquance à la mairie et coordinateur des actions de sécurité routière, précise : «L'objectif est de faire évoluer les élèves en toute sécurité. Pour attester de leur bonne conduite, un challenge récompensera les meilleurs conducteurs après plusieurs épreuves sur l'ensemble des ateliers». Ce sera le vendredi dès 15h. À la clé, de nombreux lots appartenant à l'équipement du motard (gants, casque, etc.).



Un après-midi tout public

Au niveau national, la route représente la première cause de mortalité chez les jeunes âgés de 15 à 24 ans, mais les autres catégories d'âge ne sont pas épargnées avec 786 passagers et conducteurs de deux-roues tués en 2017. «Un chiffre qui nous incite à ne pas délaissier la cible des adultes», précise Caroline Tchélékian, conseillère municipale déléguée à la Prévention auprès des jeunes. C'est pourquoi, le mercredi 20 mars de 13h30 à 17h, la piste d'éducation routière CRS/Attitude prévention et l'ensemble de ses ateliers, sera accessible gratuitement à tous les Pennois (14 ans minimum).



SERVICES CIVIQUES

Bienvenue à la promo 2019

Parce que les précédentes ont été de vraies réussites, une nouvelle session de service civique vient d'être lancée pour six jeunes Pennois.

Les jeunes du service civique pennois 2019 : Kamardine (18 ans), Alexandre (17 ans), Crystal (18 ans), Aumissia (18 ans) et Florian (19 ans). (Carla, 19 ans, absente sur la photo).

Engagée depuis quatre ans dans un partenariat avec les acteurs locaux, la mairie accompagne des jeunes Pennois dans le cadre d'un service civique afin de les aider à trouver une orientation professionnelle tout en leur fournissant une activité rémunérée.

Fin janvier 2019, un nouveau groupe composé de six jeunes a été pris en charge par l'ADDAP 13 (Association départementale pour le développement des actions de prévention des Bouches-du-Rhône) pour une durée de neuf mois. À leur tour donc d'expérimenter le «Dispositif Mouve» (Mobilisation, orientation, utilité, valorisation, engagement) mis en place par l'ADDAP 13 à travers différentes missions portées par AC2N, NRH, Synergie Family ou encore le CCAS. «On est là pour aider les gens, c'est super de se sentir utile!» sourit Crystal, une des jeunes de cette promo 2019.

Au programme : enregistrement audio du magazine *Le Pennois* pour les personnes malvoyantes, participation au centre aéré des

seniors, à la Semaine bleue, aux actions de prévention pour la sécurité routière dans les écoles... Et toujours en parallèle à ces activités, un suivi régulier avec la Mission Locale afin d'établir un projet professionnel pour ces jeunes Pennois.

Une formule qui marche !

Sami, qui a participé à la deuxième session du service civique est aujourd'hui salarié de l'association Synergie Family... accueillant elle-même les six jeunes engagés dans cette démarche. «La boucle est bouclée ! Ils s'adressent plus facilement à moi car, il y a quelques années, j'étais à leur place», souligne Sami.

Nouveauté 2019 : le passage obligatoire de la formation aux premiers secours PSC1 qui, comme le déclare Audrey Michel, éducatrice de l'ADDAP 13 «représente souvent pour eux un premier vrai diplôme, permettant ainsi de valoriser leur CV». Mais aussi la mise en place

d'une formation «Civisme et Citoyenneté» obligatoire en début de session afin d'encourager la cohésion de groupe et souder l'équipe. Les jeunes sont ainsi partis deux jours fin février à Forcalquier pour assister à des ateliers destinés à renforcer la confiance en soi. «Nous encadrons des jeunes en services civiques depuis maintenant quatre ans et l'expérience montre que l'équilibre des forces au sein du groupe est primordial. Pour cette nouvelle édition, nous avons accordé un soin particulier à choisir des jeunes dont les atouts et motivations s'accordent, pour que chacun trouve sa place et tire les meilleurs profits de cette expérience», ajoute Audrey Michel.

Dans le même esprit, la mairie va mettre à disposition des jeunes, des heures de formation théâtrale dirigées par Armelle du Roscoat, professeure à l'École municipale de théâtre. Bref, un accompagnement complet qui semble galvaniser les six Pennois. «Quand on veut, on peut», conclut, avec entrain, Crystal.



ASSOCIATION

Les Zap'Ados 2019 : Baptiste, Kélian, Valentin, Eva et Lorine (Emy, absente sur la photo)

Rejoignez les Zap'Ados !

La junior association pennoise Zap'Ados qui multiplie, avec dynamisme et responsabilité, les initiatives citoyennes est à la recherche de nouveaux membres. Seules conditions : être pennois et avoir entre 14 et 17 ans.

Il existe seulement neuf juniors associations dans le département et l'une d'entre elles est... pennoise : Zap'Ados. Membre du Réseau national des juniors associations, celle-ci a vu le jour en 2006 et perpétue depuis, la mise en place d'initiatives, en partenariat avec la mairie. Actuellement composée de six membres (trois filles et trois garçons), elle cherche à s'étoffer et fait appel aux ados pennois âgés de 14 à 17 ans désirant s'investir dans un projet pour leur commune, autour de thématiques telles que les droits de l'enfant, le développement durable ou la citoyenneté. Dernièrement, cette équipe dynamique a aidé Eva, recrutée 2017, à mener à bien son projet visant à alerter les Pennois sur la problématique des déchets. L'effervescence du groupe a

donné naissance à une exposition qui circule actuellement dans les écoles des Pennes-Mirabeau (cf. *Le Pennois* n°243), au tournage d'un journal télévisé axé sur le développement durable et à la mise en place dans toute la ville de petits panneaux incitant chacun à utiliser les poubelles plutôt que de laisser traîner ses déchets sur la voie publique.

D'un projet à l'autre

Lorine, qui présentait dans le dernier *Pennois* son initiative visant à mettre en place un frigo solidaire à La Gavotte, a très logiquement rejoint les Zap'Ados en 2018. Avec l'aide de la junior association pennoise, elle porte un nouveau projet sur la thématique de la non-violence en milieu

scolaire, s'inscrivant ainsi dans la célébration, en novembre 2019, du 30^e anniversaire des droits de l'enfant. À cette occasion, la Ville des Pennes-Mirabeau accueillera Jean-François Bernardini, fondateur du groupe corse I Muvrini mais aussi fervent défenseur de la paix. Celui qui compte « rendre la force de la non-violence contagieuse » animera deux conférences destinées aux collégiens puis à leurs parents, autour de la douloureuse question du harcèlement scolaire. Mais rejoindre les Zap'Ados, c'est aussi vouloir s'ancrer dans sa ville, son territoire, approcher la citoyenneté par des visites-découverte comme dernièrement au Sénat à Paris, sur le site d'Iter à Cadarache ou encore à l'ambassade des États-Unis à Marseille. Pour adhérer – avec ou sans projet – rien de plus simple, il suffit de venir avec son envie d'agir pour sa ville et ses habitants, au sein d'un groupe qui se nourrit des forces et idées des uns et des autres. Une belle aventure vous attend.

Contact :
Tél. 06 03 51 02 59
E-mail : zapados13170@gmail.com
Facebook : zapados13

Sacrés Talents 2019

Après le succès des éditions précédentes, les Zap'Ados, en partenariat avec la mairie, organisent un nouveau « Sacrés Talents ». La junior association recherche pour cela des jeunes âgés de 14 à 17 ans ayant un talent dans une discipline comme le chant, la danse, l'humour, la magie, les arts visuels... et souhaitant se produire sur scène en public. Pour participer, il suffit d'envoyer dès à présent une vidéo de sa performance via la messagerie Facebook des Zap'Ados.

La représentation aura lieu le samedi 26 octobre à 19h30 à l'Espace Tino Rossi.
Renseignements : 06 03 51 02 59
Facebook : zapados13

BUDGET

L'essentiel est de participer !

« Vous décidez, nous réalisons ». Cette formule pourrait résumer à elle seule le principe du budget participatif que notre commune a décidé de lancer dès le 1^{er} avril prochain. Cette démarche est un véritable processus de démocratie participative dans lequel des citoyens interviennent sur une partie du budget de leur collectivité territoriale. Née en 1989 à Porto Alegre au Brésil, cette innovation se diffuse lentement mais sûrement à travers le monde. En France, pour l'instant moins de 100 villes ont fait ce choix et donc Les Pennes-Mirabeau vont bientôt faire partie de ce cercle des communes qui donnent un vrai pouvoir de décision à leurs habitants. En effet, à partir d'un montant alloué par la

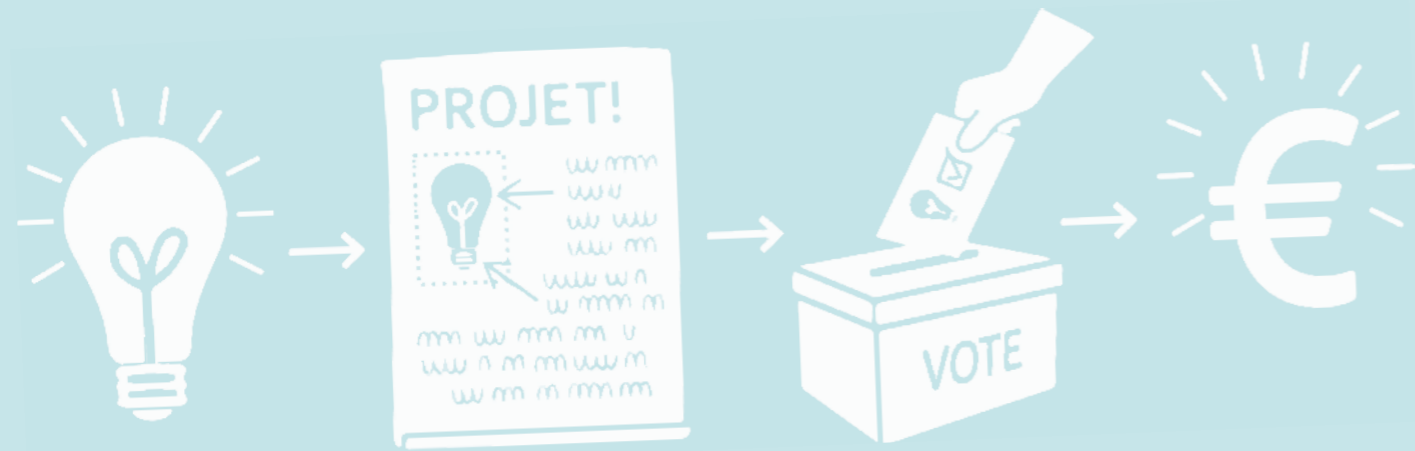
municipalité, les Pennois vont pouvoir proposer des projets, voter pour désigner les meilleures propositions puis la mairie les réalisera.

Un véritable engagement

Dans les deux pages qui suivent, vous découvrirez les informations pratiques pour effectuer vos propositions, mais quoi qu'il en soit il faut savoir d'ores et déjà que le budget participatif des Pennes-Mirabeau n'aura rien de la poudre aux yeux puisque ce sont 200 000 € du budget global municipal annuel qui vont être dédiés aux projets citoyens proposés par les Pennois et Pennoises. « Cette somme allouée dès cette année au budget participatif des Pennes-

Mirabeau est une marque de confiance envers nos administrés car nous ne doutons pas de leur expertise et de leur créativité », souligne Fabrice Véga, premier adjoint au maire délégué aux Finances et Moyens généraux. Dans un souci d'équilibre, la municipalité a prévu que les quatre projets choisis par les Pennois se situent dans différents quartiers de la commune. Notre ville comprenant deux bassins de population d'environ 10 000 habitants chacun, dont la démarcation est le Vallon de l'Assassin, le principe sera donc le suivant : suite au vote des Pennois, les deux projets arrivés en tête au sud de la commune et les deux arrivés en tête au nord seront retenus et réalisés. Désormais, à vous de jouer !

BUDGET PARTICIPATIF MODE D'EMPLOI



QUELS PROJETS ?

Ils doivent répondre à certains critères :

- Être d'intérêt général et à visée collective,
- Entrer dans une des catégories suivantes : Qualité de vie sur l'espace public / Culture et patrimoine / Action sociale et solidarité / Éducation, enfance et jeunesse / Sport,
- Concerner des dépenses d'investissement (aménagement, travaux, achats d'équipements) et non de fonctionnement (subventions, prestations de service, frais de personnel...),
- Être suffisamment précis pour pouvoir être estimés juridiquement, techniquement et financièrement,
- Ne pas générer de frais de fonctionnement supérieurs à 5% par an du montant d'investissement nécessaire à sa réalisation,
- Ne pas être relatif à l'entretien normal et régulier de l'espace public,
- Ne pas nécessiter une acquisition de terrain ou de local,
- Ne pas concerner des prestations d'études,
- Ne pas dépasser 50 000 €,
- Ne pas être déjà en cours d'étude ou d'exécution.

QUI PEUT PARTICIPER ?

Tous les Pennois à partir de 12 ans, habitant (pour une personne physique) ou ayant leur siège social (pour une personne morale) aux Pennes-Mirabeau. Un seul projet par personne peut être déposé et les candidats mineurs doivent être encadrés par un majeur.

QUAND ?

Du 1^{er} avril au 30 juin

Vous proposez vos projets sur www.budgetparticipatif.lespennes.fr

Du 1^{er} juillet au 31 août

Les services de la Ville étudient la faisabilité des projets sur les plans juridiques et financiers. Puis ils rencontrent les porteurs de projets afin de les consolider avec eux. Les projets finalisés et donc réalisables sont rendus publics et consultables par tous sur le site www.budgetparticipatif.lespennes.fr.

Du 1^{er} septembre au 30 septembre

Chaque Pennois vote pour son projet favori sur www.budgetparticipatif.lespennes.fr

Octobre

Proclamation des lauréats. Les projets retenus sont ceux qui auront recueilli le plus de votes des Pennois.

Dès la proclamation des résultats, les projets seront mis en œuvre et les lauréats seront invités à suivre leur réalisation concrète.

QUEL MONTANT ?

200 000 € (100 000 € pour les projets concernant le sud de la commune et 100 000 € pour les projets concernant le nord de la commune).

EN SAVOIR PLUS ?

Le site www.budgetparticipatif.lespennes.fr pour proposer, découvrir les projets, participer, voter. Il sera accessible à compter du 1^{er} avril.

Claude Solsona

La vie commence à 50 ans

Après avoir travaillé dans un tout autre domaine durant de nombreuses années, Claude Solsona, s'est lancé, avec bonheur, dans la création et la vente de meubles et d'objets de décoration. Il vient de créer aux Pennes-Mirabeau l'Atelier S.

Un père travaillant dans le bâtiment et qui l'emmenait sur les chantiers, une mère qui faisait des ménages et était extrêmement habile de ses mains, le Pennois Claude Solsona a très vite baigné dans un «monde manuel».

Cependant, cette enfance passée entre construction et bricolage ne trouvera son écho que des décennies plus tard. En effet, avant d'ouvrir récemment son atelier de création et de vente de meubles et d'objets de décoration aux Pennes-Mirabeau, ce quinquagénaire aura eu une première vie professionnelle dans un autre secteur d'activités au sein d'une compagnie maritime.

Entré dans cette entreprise en qualité de cuisinier, Claude y deviendra chef de produits restauration et aura en charge la gestion des achats pour l'ensemble des navires de cette compagnie.

Mais, à l'aube de ses 50 ans, l'inattendu va arriver... d'abord sous la forme d'un plan social qui le laisse sans emploi : «Au même moment, mon père était très malade. J'ai alors récupéré son atelier et je me suis mis à faire des créations de toutes sortes avec notamment cette envie de détourner des objets du quotidien de leur utilisation première. Par exemple, avec deux passoires, je faisais un lustre», raconte-t-il. Cerise sur le gâteau : ces premières créations plaisent rapidement autour de lui, ce qui lui donne l'envie d'aller plus loin et de lancer son propre atelier. Mais comment s'y prendre concrètement ?

Coup de cœur aux Pennes-Mirabeau

La réponse, il la trouvera un peu par hasard et beaucoup avec le cœur. En effet, son ancien métier l'amène à rendre visite régulièrement à un cuisiniste situé sur l'avenue de Plan de Campagne à quelques encablures du village. Et son regard est vite attiré par un «bâtiment hybride, proche du style de Le Corbusier», situé au 285 de cette même avenue. Il fera tout pour convaincre son propriétaire de lui louer des locaux, car, pour lui, c'est décidé, cet espace abritera son atelier et donc sa nouvelle vie !

Devenu locataire, il décide d'acheter des objets d'art en gros pour les vendre, sans oublier, lors des travaux d'aménagements, de garder une place pour un atelier de fabrication afin de réaliser ses propres œuvres.

Semaine après semaine, le projet avance et à l'automne dernier, l'Atelier S (S comme Solsona) ouvre ses portes et remporte très vite un vif succès. Un succès qui le comble de bonheur mais qu'il tient absolument à partager avec celle qui... partage sa vie. «Ce qui était à la base mon projet est devenu notre projet. Christelle est passionnée de tout cet univers et m'a énormément soutenu dans mes démarches. De plus, nous voyageons ensemble à Bali ou en Thaïlande afin de ramener des containers entiers d'objets exotiques». Sa compagne s'occupe aussi de l'agencement et de la décoration du magasin, de l'accueil des clients et des réseaux sociaux. «Et, nous partageons des idées pour mes créations. La touche féminine est importante pour moi», ajoute Claude.

Un lieu original

Une visite dans cet atelier ne peut laisser indifférent : des objets vintage côtoient des accessoires plus exotiques et du mobilier aux styles différents. Il se dégage de ce lieu une atmosphère particulière. Et comme un bonheur n'arrive jamais seul, les créations de cet habitant de la Gavotte sont donc saluées par le public et sont déjà devenues la figure de proue de l'Atelier S. «Tout ce que je crée est réalisé avec des matériaux de récupération», précise-t-il. De la sorte, Claude arrive à faire naître lampadaires, étagères, tables basses, lampes de chevet...

Comblés par le présent, Claude et Christelle tournent déjà leurs regards vers l'avenir. Ils souhaitent pérenniser ce lieu, effectuer de grands voyages pour ramener toujours plus d'objets surprenants et rencontrer nombre de personnes avec qui ils pourraient collaborer. La soif de voyages qui anime ce couple pennois est insatiable.

Cette deuxième vie professionnelle semble donc avoir de belles heures devant elle et devrait leur offrir quelques morceaux d'Asie et du monde entier qu'ils partageront ensuite avec les habitants des Pennes-Mirabeau.





ATHLÉTISME

La Course féminine de printemps et l'Open ô Pennes sont de retour !

Après deux années d'interruption forcée suite à l'incendie de l'été 2016, la traditionnelle Course féminine de printemps et l'Open ô Pennes font leur grand retour au Parc Victor Mellan. Rendez-vous dimanche 7 avril.

Aux Barnouins, les signes de renaissance se multiplient. En novembre dernier, il y a eu les 2000 plantations d'arbustes par plus de 500 écoliers pennois, puis en février, les travaux de la nouvelle piste VTT ont été lancés (cf. page 7). Et ce dimanche 7 avril, nouveau symbole : le retour d'une tradition très populaire aux Pennes-Mirabeau qu'on n'avait pas oubliée, mais que le terrible incendie d'août 2016 avait obligé de mettre de côté : la Course féminine de printemps.

Après deux ans d'absence donc, cette épreuve sportive annuelle organisée par l'Amicale des Pennes-Mirabeau (APM), revient au Parc Victor Mellan. Il s'agira de la 36^e édition d'une épreuve créée en 1982 par Anne-Marie et Jean Roure. «Sincèrement, quelle joie de retrouver les Barnouins! Mais, il ne faut pas que les participants s'attendent à courir en pleine nature comme avant 2016, car celle-ci renaît progressivement. Il faut lui laisser du temps», indique Alain Pons, président de l'APM.

D'ailleurs, le parcours de 4,7 km (dénivelé de plus de 90m) qui s'effectuera sur des sentiers a été soigneusement réfléchi afin de ne pas abîmer repousses et autres plantations. Cette

épreuve est ouverte à toutes à partir de la catégorie minimes. Comme en 2014, 2015 et 2016, la Course féminine s'accompagnera de l'Open ô Pennes. Pour cette troisième édition, deux épreuves sont proposées : une course mixte de 11 km (dénivelé de plus de 150 m), ouverte à partir de la catégorie cadets, et une randonnée pédestre de 9 km (marche) pour tout public. «Tout le monde a été traumatisé par l'incendie de 2016, alors réorganiser ces courses est à la fois un bonheur, une fierté, mais aussi une grande responsabilité. Nous ferons tout pour proposer le meilleur aux participants afin que cette journée marque un nouveau départ pour ces rendez-vous tant appréciés des Pennois», souligne Alain Pons.

À noter que l'APM souhaitait profiter de ce dimanche particulier pour participer concrètement à l'effort de reboisement du Parc Victor Mellan. L'association a donc prévu de reverser une partie du montant des inscriptions à l'association pennoise APPCF (Association pour la protection des pistes et chemins forestiers).

PRATIQUE

Pour participer à la course féminine et à la course mixte, il n'est pas nécessaire d'être licencié(e). Il faudra cependant présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition et régler des frais de participation. Ceux-ci s'élèvent à 8€ jusqu'au 3 avril puis 10€ pour la course féminine, 10€ jusqu'au 3 avril puis 12€ pour la course mixte et 10€ pour la randonnée pédestre. Les inscriptions se font sur le site www.couirenfance.com ou directement le jour de la course (pas d'inscription sur place pour la randonnée pédestre).

Comme d'habitude, des cadeaux seront offerts à tous les participants et des récompenses iront aux trois premiers des deux courses.

Le départ des trois épreuves aura lieu à 9h30 au niveau du chalet Frédéric Mistral. L'arrivée s'effectuera au même endroit.

Dernier détail ou plutôt dernier conseil donné par Alain Pons : «Certes, des aires de stationnement existent, mais nous sommes sur un secteur fragile, à respecter, à protéger, alors nous remercions par avance les participants, de privilégier le co-voiturage».



SALON DE PEINTURE ET DE SCULPTURE

Dites 33 !

Du 31 mars au 6 avril se tiendra, à l'Espace Tino Rossi, la 33^e édition du Salon de peinture et de sculpture des Pennes-Mirabeau. Au programme, de multiples œuvres d'art à découvrir, les traditionnels concours et une rencontre avec des invités prestigieux.

Se renouveler chaque année. Surprendre le public. Convier de nouveaux invités. Les objectifs que se fixent, chaque année, les organisateurs du Salon de peinture et de sculpture ne sont pas une mince affaire. Et pourtant, quand un tel événement atteint 33 ans d'existence, on pourrait imaginer qu'il fonctionne, tout seul, en roue libre, que les gens se déplaceront sur la seule foi qu'ils ont en lui... Mais, penser cela reviendrait à mal connaître justement les organisateurs dont Jacques Palmesani, président du Syndicat d'initiative des Pennes-Mirabeau, qui explique la volonté tenace de ne surtout pas s'endormir sur ses lauriers : «Nous sommes constamment à l'affût de nouveaux invités à faire venir, qu'ils soient internationalement connus ou qu'ils aient une

renommée naissante. Proposer les mêmes artistes chaque année serait lassant pour notre public qui est avide d'en découvrir toujours plus». Le peintre marseillais Georges Briata fut l'un des premiers artistes éminemment reconnus à exposer au salon des Pennes-Mirabeau. Il en fut même le parrain en 2003.

Une véritable renommée

À l'origine de ce Salon, en 1983, on trouve un simple concours amateur de peinture, rejoint en 1997 par celui de sculpture. Mais, la formule a évolué au fil des éditions et des artistes peintres et sculpteurs de toute la France sont venus exposer leurs œuvres aux Pennes-Mirabeau. Jacques Palmesani confirme que le concours

s'autogère et que la majeure partie du travail est ailleurs : «Le concours est réellement connu dans le milieu artistique et fonctionne presque "tout seul". Il est, en revanche, plus ardu de renouveler chaque année la vingtaine d'artistes confirmés. Cependant, nous y parvenons grâce au bouche-à-oreille et au travail de découverte que nous opérons régulièrement».

Reconnu comme l'un des plus beaux de la région, le Salon de peinture et de sculpture des Pennes-Mirabeau s'est fait un nom également auprès de nombreux artistes. Dans un sourire de satisfaction, Jacques Palmesani confirme : «Sur les CV de peintres ou sculpteurs passés par ici, on peut lire qu'ils ont exposé à Tokyo, New-York, Paris et... aux Pennes-Mirabeau! Nous n'en sommes pas peu fiers».

À savoir...

Le Salon de peinture et de sculpture aura donc lieu du 31 mars au 6 avril à l'Espace Tino Rossi. L'entrée –gratuite– se fera de 14h30 à 18h. Le vernissage du salon, lui, se déroulera samedi 30 mars à 18h30.

Pour cette édition 2019, l'invité d'honneur en catégorie peinture est l'Arlésien Guy Martinez. Artiste autodidacte, celui-ci propose une peinture

riche en couleurs, actuelle, à la fois figurative et moderne par les techniques employées. Un compromis entre peinture de chevalet et... street art.

Côté sculpture, le public retrouvera Alain Joriot, un artiste aixois qui conçoit ses sculptures originales à partir de morceaux de fer inutilisables provenant notamment de carcasses d'avions

Enfin, le parrain de cette édition 2019 se nomme Evguenii Ponomarev. Légionnaire, né en Russie, ce peintre pratique l'aquarelle. Mise au service de son sujet –les activités militaires–, sa technique lui permet de transcrire les détails des attitudes et uniformes des personnages avec une précision et un réalisme parlants. Depuis 2012, il possède le titre de peintre des armées.



FORMATION



CONCERT



CONTE MUSICAL

Photo - Juan Conca

Photo - DR

Stage de théâtre

Après un stage consacré à «l'initiation à la scène et au personnage» en février, Armelle du Roscoat (comédienne, metteuse en scène et professeure à l'École municipale de théâtre des Pennes-Mirabeau) propose un nouveau rendez-vous les 23 et 24 mars. Au programme cette fois, l'improvisation à partir de textes de grands auteurs comme Albert Camus. «*Mon objectif est que dans un premier temps les stagiaires effectuent une "lecture jouée" car chez ces auteurs la parole du personnage raconte beaucoup de choses sur ce qu'il est et son rapport aux autres. Puis, ils travailleront la scène en improvisation avec leurs propres mots, leurs propres identités*», indique Armelle du Roscoat. Cette démarche artistique devant permettre des allées-venues entre le comédien et le personnage, et même les grands personnages compte tenu de la qualité des textes proposés.

Comme pour tous ses stages, Armelle du Roscoat accueille des adultes et grands adolescents de tout niveau, le seul pré-requis étant l'envie. Une envie qui peut se révéler très utile car comme le rappelle la metteuse en scène «*l'improvisation est une approche très intéressante pour progresser sur scène, mais aussi dans la vie de tous les jours car elle développe les capacités de réaction et d'adaptation en toutes circonstances*».

Samedi 23 et dimanche 24 mars
Salle de La Capelane
Tarifs : 40€ (ados) et 54€ (adultes)
Renseignements : 04 96 15 17 99

Trois chorales unies au profit de NRH

Souhaitant apporter son soutien à l'association Nouveau Regard sur le Handicap dans la poursuite de ses actions, le groupe vocal pennois Cantaren a décidé d'organiser un grand concert caritatif.

Afin d'offrir la prestation la plus complète et séduisante possible, le groupe s'est adjoint la participation de deux autres ensembles, la chorale Chorissimo originaire de Bouc-Bel-Air, ainsi que la chorale Tourbillon qui viendra de Plan-de-Cuques.

Samedi 23 mars, ce sont ainsi pas moins de 120 choristes qui prendront place sur la scène de l'Espace Tino Rossi, accompagnés pour l'occasion par le pianiste de Cantaren.

Jusqu'au grand jour, chacune des chorales aura travaillé un répertoire de trois ou quatre chants, avant de se réunir le matin même du concert pour répéter un répertoire commun. Le tout sous la houlette de la chef de chœur, Fabienne Bou.

Le public pourra apprécier des chansons contemporaines qui puisent dans des styles très variés : *Résiste* de Michel Berger, *Battez-vous* de Brigitte, *L'aigle noir* de Barbara, *Je suis un homme* de Zazie...

Les recettes de cette soirée seront entièrement reversées à NRH.

Samedi 23 mars
16h | Espace Tino Rossi
Tarifs : 8€ et gratuité pour les - de 10 ans
Renseignements : 04 42 02 54 89

La Petite Gitane et le Général

L'histoire se passe dans l'intimité d'une petite cuisine. Le public est convié à venir y écouter le récit de Dolorès, une enfant boiteuse d'un village du sud de l'Espagne qui ne rêve que de flamenco. Pour faire comme son grand frère Paco, qui lui, réussit à susciter l'amour maternel.

Au centre de cet univers à la fois réel, imaginé et même fantastique, un cataclysme ne tarde pas à survenir ; le village de Dolorès est asservi par le général Zacco, les jeunes garçons enlevés et la jeune fille envoyée en mission de sauvetage au centre de la terre...

Dans ce conte échevelé, les émotions n'affleurent pas seulement à la surface ; elles sont exacerbées par la musique et la danse, les rires, les larmes ou la joie. Dolorès doit apprendre à vivre avec son infirmité et même s'imposer à travers la danse si cela lui chante ! Au fil des tableaux qui s'enchaînent au rythme des *palos* (styles) flamencos, la fillette fait son chemin, confrontée au handicap, au rejet maternel, éprouve la dictature, la société de consommation...

Choissant de mêler art du conte et flamenco, deux traditions culturelles qui se transmettent par-delà les générations, la compagnie Pata Paya propose une œuvre artistique originale, divertissante et qui aide à grandir.

Samedi 23 mars
18h | Salle du Jas Rod
Tarif : 5€
À partir de 8 ans
Renseignements : 04 91 67 17 79



www.facebook.com/lespennes
La page Facebook officielle de la Ville des Pennes-Mirabeau

ACTUS BONS PLANS SORTIES VOS QUESTIONS? NOS RÉPONSES!

ET AUSSI...

CLUBS DE LECTURE

Lundi 11 mars à 14h | mardi 12 mars à 19h
Médiathèque, montée 89, village des Pennes
Venez échanger et partager vos coups de cœur littéraires au cours de deux rendez-vous au choix. Gratuit.
Renseignements : 04 91 67 17 83

DICTÉE DE LA FRANCOPHONIE

Mercredi 13 mars
14h30 | Hôtel de Ville (salle du conseil)
Les Amis des Arts organisent une nouvelle édition de la Dictée de la francophonie accessible à tous les Pennois âgés de 9 ans minimum.
Inscriptions : 06 87 62 49 79 (places limitées)

CLUB D'ÉCOUTE

Jeudi 14 mars
de 18h30 à 20h | EMMAD (salle Atmosphère)
Au cours d'une découverte visuelle et sonore présentée dans son contexte musical, artistique, culturel et historique, vous aurez l'occasion de présenter vos coups de cœur discographiques. Gratuit.
Réservations : 04 91 67 17 83

SHOW DU PRINTEMPS DES STUDIOS MÉLODIE

Samedi 16 mars | 20h | Espace Tino Rossi
Retrouvez les chanteurs des Studios Mélodie sur scène.
Renseignements : 06 20 39 75 02

BALADES DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Du 25 au 28 mars | Salle du Jas'Rod
À l'occasion de ce rendez-vous, les élèves de l'École de musique ont le plaisir de se produire en public et de donner à entendre la palette de leurs acquis musicaux. Avec la participation des élèves des cours de théâtre. Entrée gratuite.
Renseignements : 04 96 15 17 99

THÉÂTRE JEUNE PUBLIC «TÊTE EN L'AIR»

Samedi 6 avril | 10h | Salle de La Capelane
La compagnie Tête en l'air propose au public de redécouvrir les petites choses de tous les jours, d'infimes variations comme autant d'invitations poétiques où se laisser glisser en douceur. Une expérience sensorielle, visuelle et auditive.
À partir de 2 ans. Tarif : 5€. Billetterie en ligne.
Renseignements : 04 91 67 17 79



Espressioun provençalo

Fai un un moumen qu'a quita li braieto
Cela fait un moment qu'il a quitté les culottes courtes
Il n'est pas né de la dernière pluie

Toumba dins li jacot
Faire comme les perroquets
Radoter

Li granouio lou prenon
Les grenouilles le prennent
Il a les râles de l'agonisant

Viran o amoulan
On tourne la roue ou on aiguise
Se dit en cas d'indécision

Dou tèm que Sant Jousè avié enca li raubeto
Du temps où Saint Joseph portait encore des robes d'enfant
Il y a très longtemps

A plougu mounte èro se
Il a plu où c'était sec
C'est tombé à point

Un cop fai pas puto
Un coup ne fait pas pute
Une fois n'est pas coutume

L'èr d'une dindouletto l'enraumo
Le déplacement d'air d'une hirondelle l'enrhume
Il (elle) est fragile

Iéu ai seca, pòu ploure
Moi j'ai séché mon linge, il peut pleuvoir
Après moi le déluge

Ta part se cousino
Ta part se cuisine
Tu ne perds rien pour attendre

en italique : traduction mot à mot | en gras : signification réelle

Valérie Payan
Escolo Espenenco de Lengo Prouvençalo
Retrouvez la traduction de ce texte sur le site de la Ville www.pennes-mirabeau.org

SYNDICAT D'INITIATIVE

SALON DE PEINTURE ET SCULPTURE

Le Salon se tiendra du 31 mars au 6 avril de 14h30 à 18h (jusqu'à 17h le 6 avril), Espace Tino Rossi, en présence de nombreux artistes : Guy Martinez, invité d'honneur peinture, Alain Joriot, invité d'honneur sculpture, Euguenii Ponomarev, parrain du salon et en présence également de nombreux artistes de prestige.

BILLETTERIE

Le Silo
Kev Adams, 28 avril à 18h (49€ et 39€)
Jean-Marie Bigard, 28 mai à 20h30, 34€

Dôme de Marseille
Jeff Panaclot : 25 avril à 20h (35€ et 31€)

Renseignements :
35 Bis, avenue Victor Hugo
Tél : 04 42 02 55 14 - Fax : 04 42 02 94 66
E-mail : si.lespennesmirabeau@free.fr
Horaires : lundi de 8h à 12h et de 14h à 18h, mardi, jeudi, vendredi de 14h à 18h, mercredi de 8h à 12h.



Samedi 2, vendredi 15 et samedi 16 mars
FESTIVAL EMERGENZA
Le festival Emergenza permet à des groupes de musique émergents de se produire sur les meilleures scènes françaises et étrangères. Un parcours en plusieurs étapes : régionale, nationale et mondiale, où les groupes doivent convaincre le public en 30 minutes chacun pour gagner leur ticket pour le tour suivant!

À partir de 20h
<http://www.emergenza.net>

Tous les détails et tarifs sur www.jasrod.fr et au 04 91 51 87 46
Ouverture : 20h30 | Concerts : 21h

LES PENNES-MIRABEAU D'ABORD

Le mois dernier, nous vous disions à quel point nous étions choqués par la bassesse des attaques de l'opposition envers le personnel municipal. À ce sujet, Madame le maire a envoyé à Monsieur Fusone, conseiller municipal du Rassemblement National, un courrier concernant le caractère honteux et diffamatoire de ses propos. En effet, lors du conseil municipal du 20 décembre 2018, ce dernier accusait deux agents municipaux et un tiers d'avoir bénéficié de détournement de fonds publics de la mairie dans le cadre d'une action humanitaire, affirmant même détenir des preuves. Sauf qu'il s'agissait d'un effet de manche détestable, Monsieur Fusone avouant lors du conseil municipal du 31 janvier que ses «accusations étaient fausses». Il se retrouvait même contraint de s'excuser.

Mais il est trop facile de salir l'honneur et les valeurs d'agents municipaux et ensuite de s'excuser. Facile et irresponsable de la part d'un élu qui de plus brigue les fonctions de maire. Comment Monsieur Fusone peut-il encore siéger au conseil municipal après avoir menti de la sorte devant cette assemblée et donc devant les Pennois? Malheureusement, le RN n'est pas le seul à nous choquer. Monsieur Amaro des Républicains pratique lui aussi une certaine violence dans les échanges. Il n'hésite pas à mettre en cause le personnel municipal comme nous vous le signalions déjà le mois dernier. Quant à sa posture et sa façon de s'exprimer avec dédain, elles sont de plus en plus insupportables. Nous, nous ne voulons pas entrer dans cet abaissement du débat vers lequel ces deux élus aux dents longues

veulent nous mener, alors qu'ils feraient bien mieux de parler des sujets concernant les Pennois. Mais non, eux préfèrent vociférer, insinuer, accuser plutôt que proposer... Mais, rassurez-vous, la mobilisation de notre équipe ne faiblira pas et nous privilégierons toujours les actes aux mots. Nous, nous préférons rester concentrés sur l'action, dans l'unique but d'améliorer le quotidien des Pennois.

RASSEMBLEMENT NATIONAL LES PENNES-MIRABEAU

Alors qu'il y a un véritable risque sanitaire, d'après l'Agence Régionale de Santé, la majorité Amiel-Slissa a décidé d'abandonner le projet d'assainissement du Plan des Pennes ! Une des raisons serait que les habitants refuseraient des servitudes de passage ou de payer le raccordement ou encore de vendre un petit bout de terrain... Or, nous avons une pétition signée de plus d'une centaine d'habitants voulant ce raccordement au tout-à l'égout. Pire, alors que la Métropole voulait prendre en charge intégralement le coût de l'assainissement (c'est-à-dire 0 euro en moins pour notre budget municipal) la majorité Slissa- Amiel n'a pas voulu signer la convention ! Il y a un véritable risque sanitaire, un risque de santé publique, et la majorité

municipale, qui compte 2 médecins, n'a pas voulu signer pour le démarrage des travaux ! Notons que Mme le Maire avait promis une réunion avec les habitants du quartier courant janvier... A l'heure où nous écrivons ses lignes, mi-février, aucune réunion n'a été annoncée. Les Pennois concernés apprécieront. Nous avons évoqué les denrées servies aux enfants à date dépassée dans nos écoles en décembre. Malgré nos relances, à ce jour la majorité municipale ne nous a donné aucune explication. M Amiel nous a fait « l'honneur » de sa présence. Venu en touriste au conseil, incapable de répondre à nos questions (comme tous les élus de sa majorité) il a laissé le soin au public de s'en charger ! Il s'est aussi fait la critique littéraire de notre article dans

le Pennois, mais, ne connaissant pas les bases de la grammaire, il n'a pas compris le début de l'article. Notons que cet individu doit lire des textes de loi et les voter au Sénat ! En France, les actes antisémites ont augmenté de 74% ! Inacceptable. Nous avons toujours été vigilants sur ce sujet dans notre ville. Nous continuerons, et personne ne nous en empêchera ou ne nous intimidera.

Contact : Maximilien Fusone au 06 03 45 45 78 et par mail lespennes.bleumarine@gmail.com

GROUPE LES RÉPUBLICAINS

Travailler la forme plutôt que le fond. S'entraîner sur le théâtral, plutôt que travailler vers des solutions souhaitées et attendues par la population. Dépassée par la tournure des diverses réunions publiques et des conseils municipaux, la majorité a pris la décision d'embaucher un coach !

nous avons posée lors du conseil municipal du 31 janvier 2019*. Comme sur la quasi-totalité des sujets, M. SLISSA a préféré botter en touche en stipulant qu'il «s'agissait d'un simple remplacement, avec une personne ayant la même taille et le même âge. Je ne connais pas sa rémunération qui n'est pas excessive». Nous apprécions une nouvelle fois le sérieux et la précision de ces réponses.

Un coach, payé par nos impôts, en plein lancement de la campagne des municipales de 2020 ! En effet, Mme Le Maire et son Premier Adjoint ont pris la décision de s'offrir les services d'un comédien (proche de l'équipe de la communication de la ville) afin de remédier sur la forme, aux piètres performances de certains élus de la majorité. Mais à quel prix ? Puisque cet artiste est bien entendu payé par nos impôts. Une question que

Pour être précis, Mme Le Maire, dans le silence total, a préféré remplacer un collaborateur travaillant au quotidien le fond des dossiers, par un collaborateur s'attachant chaque jour à en travailler la forme. Une tâche débutée en prévision des prochaines élections : coaching, tournées terrain auprès des

services, des commerçants. « Soignons la forme ! » Sommes-nous prêts à supporter financièrement cette initiative ? Les Pennois ne souhaitent-ils pas une gestion saine, transparente et juste de la commune ? Plutôt qu'un jeu de comédiens n'ayant que pour seule ambition de masquer une incompétence.

*extrait vidéo disponible à cette adresse : <http://k6.re/BuC3R>

Geneviève BATTINI et Romain AMARO
Conseillers Municipaux des Pennes-Mirabeau
republicainspennes@gmail.com | Tél. : 0626164937

GROUPE PENNES-AVENIR

Aujourd'hui pour l'environnement (comme le reste), La majorité municipale renvoie à la Métropole les problèmes. Deux exemples : le tri des déchets, l'organisation des navettes. Quand a été instauré aux Pennes le tri au porte à porte des «choix» ont été faits. Dans certains quartiers on donne des poubelles jaunes pour le tri sélectif, dans d'autres non. Pourquoi ce choix ? Trier et recycler demande du personnel bien sûr. Pour Macron c'est un gros mot. Il faut réduire le déficit, le service public, le nombre d'agents. Ainsi de l'Assassin au feu de Monaco, les riverains font le tri. Mais du feu de Monaco à l'ex-Sécurité Sociale, on met tout à la poubelle. Pourtant dans ce secteur, il y a plus de 20 commerces dont 4 bars. A la Renardière : 400 logements : 4 poubelles vertes seulement. C'est vrai qu'il faudrait un passage

de bennes pour le recyclage et... plus de personnel. Mais progresser dans le tri est essentiel pour l'environnement évitant l'enfouissement des déchets dans les vallons dégazeant du méthane. La majorité se contente de la situation et ne craint pas d'écrire : «la commune est performante en matière de tri». Un autre secteur, toujours en attente, les horaires des navettes : 7 H à 19 H mais rien les dimanches et jours fériés. Quand se mettra-t-on à la hauteur des besoins pour éviter la pollution générée par les automobiles. De petits bus, plus nombreux et le dimanche pour la desserte des quartiers. Quand des bus propres (gaz, hybrides) ?. Quand les transports gratuits ? Certainement pas à l'ère Macron aux Pennes. Pour ce choix, il faut y mettre de l'Humain, de l'Ecologie, nous sommes prêts à nous engager, ce serait salutaire.

Serge BARONI - PCF - Front de Gauche
06 42 90 95 27
www.pcfseptemeslespennescabries.com

PERMANENCES

RENDEZ-VOUS DU MAIRE Pour prendre rendez-vous, appeler le 1 ^{er} lundi du mois, à partir de 14h	Mme le maire reçoit une demi-journée par mois, sur rendez-vous	Hôtel de ville des Pennes-Mirabeau (Mairie)	09 69 36 24 12
CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX	Permanence les 2 ^{ème} mardi de chaque mois 17h-18h30	Salle des Bouroumettes (à côté de la crèche) 7, chemin de Pierrefeu - Les Cadeneaux 13170 Les Pennes-Mirabeau	04 13 31 11 73 04 13 31 08 97
DÉPUTÉ M. Mohamed Laqhila, Député des Bouches-du-Rhône M. Bernard Fiocchi, Collaborateur parlementaire de M. Mohamed Laqhila	Sur rendez-vous : Les lundis et vendredis Tous les jours	Office Meeting 485, rue Marcellin Berthelot 13290 Aix-en-Provence	06 14 33 85 94
MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE M. Vincensini reçoit, sur rendez-vous, les administrés qui s'estiment victimes d'un dysfonctionnement des services publics et assimilés	Les lundis et mardis matin	Mairie : 7, rue P. et M. Curie Aix-en-Provence MJD : bât i2, 2, rue Raoul Follereau Aix-en-Provence	04 42 91 93 95 04 42 20 90 32
ORDRE DES AVOCATS Consultations gratuites pour les moins de 18 ans	Le mercredi 14h30-16h30	Palais de justice, Place Verdun Aix-en-Provence	04 42 21 72 30
PERMANENCES NOTARIALES	Le 1 ^{er} jeudi de chaque mois 9h - 12h (Rendez-vous conseillé)	Service Urbanisme Rue Jean Aicard - Les Cadeneaux 13170 Les Pennes-Mirabeau	04 91 67 17 00
ÉCRIVAIN PUBLIC Mme. Marie Le Deuff reçoit sur rendez-vous	Les 2 ^{ème} et 4 ^{ème} vendredis de chaque mois 9h-12h sur rendez-vous	CCAS des Pennes Centre commercial Le Village 1, av. de Plan de Campagne	04 91 67 17 37

PERMANENCES JURIDIQUES

CONCILIATEUR DE JUSTICE M. Jean-Paul LANCAR	Le 1 ^{er} et le dernier mercredi du mois 14h-16h30 sur rendez-vous		04 91 67 17 88
CONSULTATION JURIDIQUE (CDAD) Sur rendez-vous	Permanence le 3 ^{ème} mercredi du mois 9h-12h	Ancienne mairie annexe de la Gavotte Place Victorin Isnard 13170 Les Pennes-Mirabeau	
APERS (ASSO. AIXOISE DE PRÉVENTION ET DE RÉINSERTION SOCIALE) Service d'aide aux victimes d'infraction pénale	Permanences sur rendez-vous les 2 ^{ème} et 4 ^{ème} jeudis du mois 9h-12h		04 42 52 29 00

ACTION SOCIALE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE Renseignements sur les mesures mises à disposition par la commune ou ses partenaires sociaux : demi-tarif cantine, gratuité des transports scolaires, chèque d'accompagnement personnalisé...		Chef-lieu : Centre Commercial «Le Village» 1, av. de Plan de Campagne Gavotte : 77, av. François Mitterrand : les mardis, jeudis et vendredis matin, les mercredis après-midi et tous les jours du 20 au 31 de chaque mois	standard commun : 04 91 67 17 37
CAF 13 Permanences de la CAF dans les deux CCAS de la commune, sur rendez-vous.	1 ^{er} jeudi du mois, de 9h à 12h et le 3 ^{ème} mardi du mois, de 9h30 à 12h	CCAS des Pennes CCAS de La Gavotte	04 86 17 91 97 (pour prendre rendez-vous)
CARSAT SUD-EST (CAISSE D'ASSURANCE RETRAITE ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL)	Du lundi au vendredi 8h30-12h et 13h-16h	L'Atrium bât. A 4, av. M. Pagnol Aix-en-Pce 10 av. José Nobre Martigues (mardis seulement)	39 60 (particuliers) 0821 10 13 13 (sociétés) www.carsat-sudest.fr
EPE (ÉCOLE DES PARENTS ET DES ÉDUCATEURS) Permanences d'écoute assurée par un psychologue, sur rendez-vous.	Deux mercredis et un samedi par mois	13, rue Jean Aicard les Cadeneaux 13170 Les Pennes-Mirabeau	04 42 59 64 53

EMPLOI/LOGEMENT

PÔLE EMPLOI Les demandeurs d'emploi de la commune sont accueillis, sur rendez-vous, à l'antenne de Marignane	Du lundi au jeudi de 8h30 à 16h15 Le vendredi de 8h30 à 12h30	Le Floricity Bâtiment A ZAC Bausset-Florides - RD9 13700 Marignane	3949 www.pole-emploi.fr
MISSION LOCALE BUREAU MUNICIPAL DE L'EMPLOI Informations sur la recherche d'emploi et la formation	Du lundi au vendredi 9h-12h, 14h-17h (sauf le mercredi après-midi pour le BME et le vendredi après-midi pour la mission locale)	Ancienne mairie annexe de la Gavotte Place Victorin Isnard 13170 Les Pennes-Mirabeau	004 91 67 17 89 Fax 04 91 67 16 93
PLAN LOCAL D'INSERTION POUR L'EMPLOI (PLIE) Pour toutes les personnes en difficulté d'accès à l'emploi	Lundi et vendredi 14h-17h Mardi 9h-12h et 14h-17h Mercredi 9h-12h (fermeture le 3 ^e mercredi du mois)		04 42 52 80 10
ADIL (AGENCE DÉPARTEMENTALE POUR L'INFORMATION SUR LE LOGEMENT)	Permanence le 1 ^{er} mardi de chaque mois 9h30-12h30, 13h30-17h les 2 ^{ème} et 4 ^{ème} mercredis de chaque mois de 14h à 17h	ADIL des Bouches-du-Rhône Antenne de Vitrolles bât. la Ginstière (quartier des Plantiers) Antenne de Gignac-la-Nerthe CCAS (place de la mairie)	04 96 11 12 00 04 42 77 03 77
CAUE Architecte conseil du CAUE M. Olivier Mollet	Permanences les 2 ^{ème} et 4 ^{ème} mercredis de chaque mois 9h-12h	Service Urbanisme Rue Jean Aicard, les Cadeneaux	09 69 36 24 12

ENVIRONNEMENT

RAMASSAGE DES DÉCHETS À DOMICILE Encombrants et déchets verts			0810 00 31 10
DÉPÔT EN DÉCHETTERIE (pour les particuliers) Déchets dangereux, encombrants, gravats, ferrailles, végétaux, huiles de vidange, piles, batteries, pots de peinture, huile végétale	du lundi au samedi 9h-12h 14h-18h et dimanche et jours fériés 9h-12h	La Grande Colle Est, Les Pennes	0810 00 31 10



MONIQUE SLISSA

un maire à votre écoute

**VOUS
RENCONTRE**

pour prendre rendez-vous,
appeler le 1^{er} lundi du mois dès 14h :

09 69 36 24 12

**VOUS
RÉPOND**

un tchat par mois via le site de la mairie :

www.pennes-mirabeau.org

**VOUS
INFORME**

Facebook / Twitter / Instagram

@MoniqueSlissa